





Certification DME: ISO 9001 **Conformité** : Conforme à la réglementation Européenne **REACH**



FICHE PRODUIT

Date: 13/12/24





Sac en toile plastifiée, étanche 120 L avec

œillets et fermeture Eclair



RÉF.	NOTE	CAPACITÉ (litres)	COND.	VOLUME (m³)	POIDS NET (kg)	DIM. (cm) レレレ
0720AT0180U	neutre (sans logo)	120	25	0.078	0.768	35 x 30 x 80

ECO BOX



PRODUIT ECO-RESPONSABLE

Produit vendu dans un emballage conforme au décret législatif 116 du 03-09-2020 concernant l'obligation d'étiquetage environnemental pour une élimination correcte à la fin de l'utilisation. 99 % des emballages en carton utilisés par l'entreprise sont fabriqués en moyenne avec 80 % de papier recyclé.

DESCRIPTION

Sac en toile plastifiée grise, étanche et robuste, conçu pour une capacité de 120 litres. Idéal pour éviter les fuites dues à la rupture des sacs jetables, ce sac est équipé d'œillets pour une fixation sécurisée au chariot et d'une fermeture éclair facilitant le retrait des sacs jetables. Son design soigné apporte une meilleure esthétique au chariot, et sa structure autoportante permet une utilisation sans plaque porte-sac.

Possibilité de personnaliser le sac avec votre logo pour une solution adaptée à votre image – contactez-nous pour plus de détails.

APPLICATIONS

Utilisé avec un support de sac de 120 litres

COMPOSITION

Toile de nylon et PVC

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INSTRUCTIONS DE LAVAGE

Lavage à la main. Température de lavage MAX : 30°C. Ne pas utiliser de chlore ou d'eau de Javel. Pas de séchage mécanique. Ne pas repasser. Pas de nettoyage à sec. Ne pas utiliser d'adoucissant. Utiliser des détergents alcalins dont le pH est <11.

DÉCLINAISONS

Réf. 0700180/J: Sac en toile plastifiée, étanche, avec œillets et fermeture Eclair - avec logo Filmop, jaune Réf. 0700180/G: Sac en toile plastifiée, étanche, avec œillets et fermeture Eclair - avec logo Filmop, gris Réf. 0720AT0180U: Sac en toile plastifiée, étanche, avec œillets et fermeture Eclair - neutre (sans logo), gris





FICHE PRODUIT

Date: 13/12/24



SÉCURITÉ GÉNÉRALE DES PRODUITS

Les articles que nous vendons ne nécessitent pas de certification de produit, car ils correspondent à la définition du décret législatif 206 du 06.09.2005.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Tous nos produits sont conformes aux lois en vigueur sur la sécurité et couverts par une police d'assurance « Responsabilité civile des produits ».